

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU  
20 OCTOBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt octobre à quatorze heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre se sont réunis à la salle du Conseil d'Administration du Centre de Gestion, 21 rue Bourdillon, 36000 CHATEAUROUX sur la convocation en date du douze octobre deux mille vingt-six qui leur avait été faite par Monsieur Xavier ELBAZ, Président.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Monsieur Xavier ELBAZ – Président du Centre de Gestion
- Monsieur Hugues FOUCAULT – Maire de Bretagne
- Madame Anne-Laure BODIN – Maire de Ceaulmont
- Monsieur Nicolas THOMAS - Président de la Communauté de Communes Val de l'Indre-Brenne
- Monsieur Jacques PALLAS – Maire de Saint-Georges-sur-Arnon
- Madame Delphine GENESTE – Maire de Déols
- Madame Virginie ÉLION – Maire d'Aigurande
- Monsieur Yves CRON – Maire de Poulaines
- Madame Frédérique FOURRÉ – Adjointe au Maire de Vatan
- Monsieur Michel BOUGAULT – Conseiller municipal d'Issoudun
- Monsieur Gérard NICAUD – Maire de Châtillon-sur-Indre
- Madame Annick FOURRÉ – Adjointe au Maire d'Ardentes
- Madame Ghislaine VERKEN – Adjointe au Maire de Buzançais
- Madame Michèle PRÉVOST – Adjointe au Maire de Levroux
- Madame Christine COUTY – Adjointe au Maire d'Argenton-sur-Creuse
- Madame Annick BROSSIER – Présidente de la Communauté de Communes d'Écueillé-Valençay
- Madame Florence PETIPEZ – Conseillère communautaire de Châteauroux Métropole

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT - Maire de Le Poinçonnet
- Madame Brigitte VOITIER – Maire de Saint-Maur
- Monsieur Gilles LHERPINIÈRE – Maire de Le Blanc
- Monsieur Gil AVÉROUS – Président de Châteauroux Métropole (pouvoir consenti à Monsieur Xavier ELBAZ)

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Anne-Laure BODIN

Délibération CA-2026-44

Séance du 20 octobre 2026

**OBJET : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DU CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'INDRE**

---

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, et notamment son article 27,

Vu le rapport d'activité du Centre de Gestion pour l'année 2025

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité,**

**ARTICLE 1** – APPROUVE le rapport d'activité du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre pour l'année 2025.

Le Président,



Xavier ELBAZ